

p.B.15.21.Cap Vert.(2) - BUP/HX

Bern, 29. September 1987

Arbeitsbesuch des Premierministers der
Republik Kap Verde, Pedro Verona PIRES,
in der Schweiz, 7. September 1987

**Gesprächsaufzeichnung der offiziellen Gespräche
(7. September 1987, 10.00 - 11.30)**

Allgemeines

Premierminister Pires (P) und Botschafter Rüegg (RUE) stellen Gemeinsamkeiten zwischen der Schweiz und den Kapverden fest: Beides sind kleine Länder mit geringem politischen Gewicht und beide haben sich für eine paktungebundene Politik entschieden. P betont, dass die strategisch interessante Lage den Kapverden durchaus auch andere Möglichkeiten geboten hätte, dass man sich aber für die Option des "non-alignment" entschieden hat. Die Kapverden wollen "kein Spannungsfaktor, sondern ein Friedensfaktor" sein. RUE begrüsst diese Entscheidung und weist auf die Analogien zwischen den geopolitischen Konstellationen hin, welche die Schweiz zur Neutralität bzw. die Kapverden zum non-alignment geführt haben. Die Kleinheit stellt, wie P erläutert, sein von klima- und bodengeographischen Schwierigkeiten geplagtes Land vor zusätzliche Probleme. Grundsätzlich stellt P fest, dass die Interessen der kleinen Staaten vor allem durch die UNO verteidigt werden; dort werden die völkerrechtlichen Probleme diskutiert. Andererseits setzt die Bescheidenheit der Mittel den Kapverden enge Grenzen, eine Solidaritätspolitik im Dienst der Völker zu führen.

Sanktionen gegen Südafrika, Beziehungen zu Südafrika

Die Kapverden können sich keine Sanktionen gegen Südafrika leisten. P erinnert daran, dass der Boykott des Flughafens Sal durch die amerikanischen Fluggesellschaften grosse finanzielle Einbussen verursacht hat. Nicht nur brachte er einen Ausfall der Landegebühren, der Arbeitsausfall bewirkt auch Sekundärverluste in der kapverdischen Wirtschaft. Die amerikanischen Massnahmen musste man, so P, wohl oder übel akzeptieren. Sie wurden gerade von denjenigen Kreisen in den USA gefordert - den Demokraten um Senator Kennedy - welche die Interessen der Schwarzen und damit auch der US-Kapverder unterstützen. P will der Sanktionspolitik der OAU nicht entgegenwirken. Für die andern OAU-Staaten sind die Auswirkungen jedoch sehr viel geringer, als sie für die Kapverden wären. Aber nicht nur die Kapverden können sich keine Sanktionspolitik erlauben: Wie P im Zusammenhang mit der Diskussion der Lage in den Frontstaaten

bemerkt, lässt deren Abhängigkeit von den südafrikanischen Verkehrswegen keine Sanktionen zu. Die Kapverden haben die Kontakte zu Südafrika nie abbrechen lassen. Diese sind zwar, wie P einräumt, seltener geworden, doch werden sie wieder aufgenommen. Im Dezember wird ein Treffen auf Aussenministerebene stattfinden. P bezweifelt den Erfolg von Sanktionsmassnahmen. Man wisse noch gar nicht, ob sie sich positiv oder negativ auswirken. RUE glaubt nicht an positive Auswirkungen der Sanktionen, insbesondere nicht, solange diese noch Lücken aufweisen. Die Sanktionen haben nach RUE die konservativen Kräfte erstarken lassen, was die Lage in Südafrika noch schwieriger macht.

Situation in Südafrika

P und RUE sind sich einig, dass die Lage in Südafrika zur Zeit schwierig zu beurteilen ist. P bezweifelt, dass diejenigen Kräfte, welche die Apartheid aufgebaut haben, sie auch wieder abbauen können. Sie müssen zumindest mit den Kräften, welche die Apartheid bekämpfen, diskutieren. P denkt hier vor allem an den ANC. Auch der ANC wird alleine die Apartheid nicht zum Verschwinden bringen können, aber ohne Mitarbeit des ANC wird man nicht auskommen. P sorgt sich im übrigen, dass Mandela im Genfängnis sterben könnte, was zu einer Katastrophe führen würde. Mandela kam ins Gefängnis, weil die südafrikanische Regierung beabsichtigte, den Befreiungsbewegungen "den Kopf abzuschneiden". Gefährlich wird eine Befreiungsbewegung aber gerade dann, so P, wenn ihr "der Kopf fehlt"; dann wird eine Kompromissregelung mit ihr nämlich unmöglich.

Frontstaaten

Südafrika versucht nach Ansicht P's das ganze südliche Afrika vor allem wirtschaftlich, aber auch politisch zu beherrschen. Mit Nachdruck weist P auf die unrechtmässige Besetzung Namibias hin. P erachtet sie als grösstes Problem Australafrikas, denn obschon auch Mosambik und Angola grosse Schwierigkeiten haben, so sind sie doch immerhin selbständig. Allerdings, so klagt P, wünscht Südafrika auch in Mosambik und Angola weder Stabilität noch Frieden. P sorgt sich insbesondere um Mosambik. "Mosambik darf den Krieg nicht verlieren" und, "wenn Mosambik fällt, dann fällt auch Zimbabwe". Die Probleme in Mosambik und Angola sind aber, wie P zugibt, nicht allein auf äussere Ursachen zurückzuführen. Die nach der Entlassung aus der portugiesischen Kolonialherrschaft geführte Politik bezeichnet P als unrealistisch: Wirtschaftsplanung und Staatsverwaltung sind eben etwas anderes als Guerillakrieg.

- **Mosambik:** P hat Vertrauen in den neuen Staatspräsidenten. Chissano ist nach P auf dem richtigen Weg. Er hat die aussenpolitische Richtung geändert und führt eine Politik des non-alignment. Er pflegt gute Beziehungen zu den Nachbarstaaten (inklusive Malawi). Die Armee wird reorganisiert. Sehr viele Länder helfen Mosambik, die Wirtschaft zu entwickeln. P und RUE sind sich übrigens einig, dass die Nachbarländer Südafrikas wirtschaftlich unterstützt werden müssen.

- **Angola:** In der kapverdischen Politik nimmt Angola eine besondere Stellung ein. Einmal darum, weil die Kapverden, wie P andeutet, in "delikater" Weise in den Bürgerkrieg verwickelt sind, werden doch die kubanischen Truppentransporte von und nach Angola über Sal abgewickelt. P glaubt und wünscht zwar nicht, dass dies noch lange so sein wird: "Die Kubaner müssen Angola verlassen". "Aber welche Garantien" hätte die angolesische Regierung, wenn die Kubaner im jetzigen Zeitpunkt abzögen? Angola ist, zum andern, für die Kapverden auch aus wirtschaftlichen Gründen wichtig. P sieht in Angola den kapverdischen "Exportmarkt der Zukunft", sobald der Friede einmal gesichert sein wird. Stütze der kapverdischen Marktposition werden die in Angola lebenden Kapverdier sein (derzeit rund 30'000 nach P's Angaben).

Die Situation in Angola wird von P nicht ganz pessimistisch beurteilt. Das Treffen vom Dezember 1982 auf Sao Vicente, die Gespräche des kapverdischen Staatspräsidenten in Angola sowie der Besuch Chester Crockers - wenn auch ergebnislos abgebrochen - deuten nach P doch auf eine Bewegung in der festgefahrenen Situation hin. Die Kapverden sind von der OAU beauftragt worden, deren Position bezüglich Angola in Washington zu präsentieren. Man wird, so P, die Aufgabe zwar ausführen, aber ohne Optimismus. "Es ist nicht unsere Sache, die amerikanische Aussenpolitik zu ändern".

Bilaterale Fragen

- **Luftverkehr:** Sal ist heute ein Transitflughafen, die Kapverden möchten ihn - um die boykottbedingten Ausfälle zu kompensieren - zum Zielflughafen umwandeln. Dazu müssen die Kapverden nach P's Plänen eine Touristendestination werden. In seiner Stellungnahme erklärt Sturzenegger, dass Swissair kein Interesse an einer Fluglinie nach Sal zeigt. Swissair bedarf auch keiner Zwischenlandemöglichkeit, weder für regelmässige noch für technische Landungen. Sturzenegger sieht nur im Charterflugbereich gewisse Bedarfsaussichten. Allerdings muss auf den Kapverden erst eine touristische Infrastruktur geschaffen werden - Sonnenschein und Strände wären ja vorhanden.

- **Seeschifffahrt:** RUE stellt ein schweizerisches Projekt vor, das die Kapverden im Krisenfall als Zufluchtsort für die schweizerische Hochseeflotte vorsieht. Die Schweiz würde mit den Kapverden gerne einen entsprechenden Vertrag abschliessen. RUE übergibt ein Aide-mémoire, das den Wunsch nach entsprechenden Vertragsverhandlungen ausdrückt. P betrachtet das Projekt als "auf der Linie der kapverdischen Politik liegend".

- **Kapverdische Gastarbeiter:** Botschafter Pires macht darauf aufmerksam, dass kapverdische Gastarbeiter, welche vor der Unabhängigkeit (1975) in die Schweiz kamen, beim Tausch ihres Reisepasses (portugiesisch/kapverdisch) Probleme mit ihrem Fremdarbeiterstatus bekommen können (nur in einigen wenigen Kantonen). Crittin erklärt dazu, dass in dieser Angelegenheit eine Politik definiert wurde, der sich die Kantone anzuschliessen haben: Der Fremdarbeiterstatus wechselt nicht bei Nationalitätsänderung (Gewisse Probleme seien bei unkorrekten Angaben von Arbeitgeberseite vorgekommen).

Visite officielle de travail à Berne de
Son Excellence Monsieur le Premier Ministre
de la République du Cap-Vert et
Madame Pedro Verona Rodrigues PIRES

lundi 7 septembre 1987

Liste des participants aux entretiens officiels

Palais fédéral Ouest 10h00
Salle W 240

Délégation cap-verdienne

Son Excellence Monsieur Pedro Verona Rodrigues PIRES
Premier Ministre de la République du Cap-Vert

Son Excellence Monsieur Miguel LIMA
Secrétaire d'Etat des pêches

Son Excellence Monsieur Antonio Rodrigues PIRES
Ambassadeur de la République du Cap-Vert en Suisse

Monsieur Joseh Luis ROCHA
Chef de division
Ministère du Plan et de la coopération

Monsieur Napoleao DOS SANTOS
Directeur du Protocole
Cabinet du Premier Ministre

Monsieur Manuel BRITO SEMEDO
Secrétaire
Cabinet du Premier Ministre

Délégation suisse présidée par: Monsieur l'Ambassadeur Alfred RÜEGG
Chef de la Division politique II

Monsieur l'Ambassadeur Fritz STAEHELIN
Directeur de la Direction de la coopération au développement et
de l'aide humanitaire

Monsieur Pierre BARRAZ
Ambassadeur désigné en République du Cap-Vert

Monsieur Edouard CRITTIN
Sous-directeur à l'Office fédéral des étrangers

Monsieur Rolf GERBER
Chef de la Section des pays d'Afrique à l'Office
fédéral des affaires économiques extérieures du
Département fédéral de l'économie publique

Monsieur Andri BISAZ
Chef de la Section Afrique occidentale à la Direction de la
coopération au développement et de l'aide humanitaire

Monsieur Karl STURZENEGGER
Chef de Section à l'Office fédéral de l'aviation civile

Monsieur Ulrich LEHNER
Collaborateur diplomatique

Madame Graziella DE COCATRIX
Coordonnatrice désignée au
Bureau de la coopération suisse à Praia, Cap-Vert

Monsieur Urs HALDIMANN
Fonctionnaire juridique

Madame Andrea RIEMER
Collaboratrice au Service Afrique de
l'Office fédéral des affaires économiques extérieures
du Département fédéral de l'économie publique

Monsieur Peter BURKHARD
Collaborateur diplomatique

VISITE DU 1er MINISTRE DU CAP-VERT

COMPTE RENDU DE L'ENTRETIEN SUR LA COOPERATION

Faisant référence à l'appréciation générale positive de notre coopération faite par le 1er Ministre au cours des entretiens de ce matin M. Staehlin ouvre la discussion en manifestant sa satisfaction de constater que notre programme recouvre, dans son orientation, les priorités et préoccupations du gouvernement cap-verdien.

1. M. Staehelin souhaiterait pour sa part voir développer les questions suivantes:

- Dans quelle mesure et comment notre programme correspond-il aux critères retenus par le PND - la coopération suisse voulant se traduire en coopération du Cap-Vert, qui réponde aux besoins et priorités exprimés :

La coopération suisse s'intègre bien dans les priorités du pays, dans les deux orientations principales qu'elle s'est données:

- . projets de haute intensité de main d'oeuvre qui apportent des solutions au problème du sous-emploi engendré par la sécheresse et par le sous-développement, en général.
- . projets d'Alphabétisation: l'éducation, la formation sont parmi les priorités du IIe PND, dans l'optique d'une éducation qui contribue au développement, donc d'une éducation élargie, avec le projet d'une réforme complète de l'enseignement et d'une instruction technique.

Le Cap-Vert entend forger une Administration compétente et bien structurée ainsi qu'une compétence nationale qui rende la population apte à intégrer le processus d'un réel développement devant favoriser aussi l'évolution des mentalités et celle des rapports sociaux - élément essentiel pour accompagner la Réforme agraire, en cours -. Et dans cette vision d'une culture générale, il faut introduire au Cap-Vert le savoir et le savoir-faire.

Le développement est un processus intégré dans le sillage d'une politique sociale: stimuler les initiatives, éliminer la dépendance. La Suisse a réussi à proposer un programme officialisé et pluri-annuel, dont les activités sont prévues, prévisibles, tout en gardant une certaine souplesse, dont la possibilité de certaines réorientations, selon l'évolution des besoins.

- Le rôle de l'Aide-Alimentaire dans la variable des évolutions saisonnières avec l'exemple des dernières récoltes, qui se sont révélées relativement bonnes:

L'Aide Alimentaire fait partie intégrante de la volonté politique d'utiliser une main d'oeuvre intensive et contribue également à une redistribution sociale. Le Cap-Vert considère cette forme de contribution comme structurelle et non seulement conjoncturelle.

- Souci de la DDA que ses projets se situent en bonne coordination avec ceux des autres donateurs:

Le gouvernement a créé très tôt un ministère chargé de la coordination de l'aide extérieure, intégré au Ministère du Plan (MCP). Quant à une autre forme de coordination, "on devrait se garder" qu'elle ne se fasse en-dehors du pouvoir étatique. Danger également d'une structure trop rigide, d'un centralisme, comme d'un rationalisme excessifs pouvant provoquer une paralysie. Il faut veiller à conserver à la coordination une certaine souplesse créant un espace d'imagination, de créativité.

- L'appréciation que fait le gouvernement cap-verdien des stratégies de développement de la BM, du FMI (ref: Ajustements Structurels).

Le Cap-Vert considère que la discipline financière du FMI est valable, imposant un effort, un esprit d'organisation au niveau rationnel, mais il faut veiller à "ne pas tuer le malade par le médicament"; le problème est donc de savoir comment intervenir ? Le Cap-Vert a instauré depuis longtemps une discipline financière, mais ses applications concrètes rencontrent toujours des difficultés, d'autre part une réorganisation complète de l'appareil financier est prévue. Le FMI apporte une assistance technique aux secteurs bancaire et financier. Nous souhaitons renforcer le système bancaire: le BN a un triple rôle: commercial, économique et de développement. Le BM appuie d'autre part la création d'unités de promotion industrielle avec l'UNIDO, ainsi que la réhabilitation du secteur de l'habitat. Quant aux programmes de l'IDA, on peut prévoir qu'ils s'étendent au Cap-Vert, en tant que PMA. Ils interviennent déjà dans les transports, l'eau et l'énergie.

2. Le chef de Division de la Coopération bilatérale du Cap-Vert souligne la qualité de la coopération suisse au plan historique et normatif, tout d'abord, par l'élaboration d'un Accord-Cadre, suivi du PIC, le premier du genre, qui "fait école". La présence d'un Buco permet, d'autre part, une conception concrète des projets.

Les projets suisses qui recouvrent les 2 secteurs prioritaires: Education et Secteur Rural interviennent à divers niveaux: national, régional et intégré.

Les ressources humaines étant considérées à juste titre comme la principale richesse du pays, le Cap-Vert compte beaucoup sur ses partenaires dans le domaine de la Formation et souhaite pouvoir parvenir à un accord global avec la Suisse dans ce secteur. Est soulignée la parfaite adaptation des modalités actuelles de formation au sein des projets: formation fonctionnelle dans les 2 projets ruraux et un appui technique prévu à Boa-Vista.

Un programme de développement devant évoluer à partir d'un plan d'"urgence" vers la création de structures productives, le souhait est commun aux deux partenaires d'identifier et développer les secteurs porteurs de productivité, tels que: pêche, tourisme, PME, communications (situation géo-stratégique du pays). Mais il ne faut pas se leurrer, le Cap-Vert restera dépendant de l'étranger (déficit alimentaire structurel): Le PIC prévoit la possibilité d'appuyer le secteur productif (ex. à Boa-Vista en collaboration avec le FAPAR) et le Cap-Vert souhaite des investissements publics ou privés dans ce secteur.

La coordination, quant à elle, est vue surtout comme une méthodologie faisant le lien entre toutes les interventions sectorielles et permettant de déterminer les responsabilités de suivi par secteur. La Table Ronde a joué ce rôle.

3. Pour le Directeur de la DDA, la coordination de l'aide incombe bien, comme première responsabilité et rôle central, au gouvernement, avec un appui éventuel du PNUD. Elle ne doit être ni trop rigide, ni une mise sous tutelle, évidemment. Il lui appartient d'équilibrer les diverses interventions pour éviter les risques de "concurrence" notamment. M. Staehelin se félicite que la coordination de la coopération soit liée au Plan, ces deux instruments de gestion étant étroitement impliqués l'un dans l'autre. La coordination suppose aussi un dialogue continu sur la politique du programme: le BUCO permet ce suivi.

La Suisse, qui participe avec la BM à certains programmes d'ajustement structurel, considère cette politique comme une mesure extrême en cas de situations frôlant le désastre et se félicite que le Cap-Vert ne présente pas la nécessité d'y recourir. La DDA reste favorablement disposée si des besoins d'appuis supplémentaires se manifestaient au sein des projets financés par l'IDA, en l'occurrence.

Dans le secteur de la Formation, la Suisse n'est pas favorable, par principe, à la formation universitaire "tous azimuts", et la règle de concours/sélection s'impose au niveau fédéral. Notre politique consiste plutôt à répondre à des besoins spécifiques (post-grade) en relation avec des postes/fonctions futurs spécifiques. Il s'agirait en quelque sorte d'une formation sur mesure et sur demande pour laquelle la Suisse devrait être flexible. Par ailleurs, notre pays reste ouvert pour la formation de cadres travaillant dans nos projets, comme pour le domaine des PTT, douanes, banques etc (bourses offertes au Cap-Vert).

4. Puis, M. Bisaz, chef de la Section Afrique de l'ouest dit, à son tour, la satisfaction de la DDA pour la qualité des rapports et de la compréhension créés entre nos deux pays. Il souhaite revenir sur le sujet déjà évoqué de l'Aide Alimentaire pour connaître la position du Cap-Vert quant à l'achat des surplus de pays africains, ainsi qu'à une réduction de l'aide alimentaire au Cap-Vert en cas de bonnes récoltes, comme ce fût le cas cette année. Il précise que l'accord passé n'est pas indicatif, mais devrait prendre en considération toute amélioration ponctuelle de la situation.

La délégation cap-verdienne relève en 1er lieu que les chiffres fournis ne sont jamais exagérés, mais bien fidèles à la réalité; par contre, le dernier rapport de la FAO a donné des chiffres erronés, trop optimistes. L'objectif du gouvernement étant de fixer un prix garanti aux producteurs (ex. pommes-de-terre: 30 Escudos), il est nécessaire de protéger les producteurs nationaux et donc de contrôler, respectivement de bien planifier les importations. Pour l'achat de surplus aux PVD, le Cap-Vert est ouvert, si les prix sont acceptables; mais ils ont fait de mauvaises expériences de maladie et infestation d'insectes dans du maïs africain, avec le risque de contaminer leurs propres stocks: donc réserve certaine pour l'importation de pays qui n'ont pas de systèmes de contrôle fiables. Toutefois, on pourrait envisager d'utiliser le PAM pour d'éventuelles transactions, le cas échéant. D'autre part, de par son climat privilégié, le Cap-Vert souhaite devenir producteur de semences.

5. Enfin, M. Staehelin s'enquiert sur le rôle qui est dévolu aux ONG, dans l'optique d'une diversification des partenaires, de la modalité particulière de leurs interventions, et sur leurs partenaires nationaux.

Les ONG ont une place privilégiée à un niveau "micro" et de décentralisation: elles peuvent répondre aux besoins localement délimités et des communautés de base. Dans le cadre de la préparation de la Table Ronde des ONG (oct. 87) un recensement a été fait des besoins des groupes de la base (le document nous sera transmis). Leurs partenaires sont toutes des organisations communautaires, locales (ONG nationales) telles que: INC - Organisation des Femmes (OMCV), des jeunes (OPAD et JAAC), CR nationale, les Eglises, Caritas et les municipalités - la coordination étant assurée par l'Institut de Solidarité.

Les ONG ayant pour mission de promouvoir un développement décentralisé, la participation populaire et la production informelle, elles constituent une forme de contre-poids du MCP.

M. Staehelin ajoute enfin qu'elles peuvent jouer un rôle important dans l'évolution des mentalités, du fait de promouvoir des actions à partir de la base.